



Message de l'Affmic aux évêques de France en prévision de la XI^{ème} Assemblée Générale des évêques

Résumé

L'Affmic adresse aux évêques le témoignage particulier des foyers mixtes dans le cadre de la préparation du prochain Synode Général des évêques, consacré au thème de « l'eucharistie, source et sommet de la vie et de la mission de l'Eglise ».

Les foyers mixtes sont des couples interconfessionnels qui ont fait le choix de s'impliquer dans leurs deux traditions ecclésiales ; ils ont acquis de ce fait la conviction que le Christ est pleinement présent et agit à travers l'une comme l'autre de ces traditions.

Les foyers mixtes accordent de ce fait une très grande importance au dialogue œcuménique sur l'Eucharistie, qui selon eux devrait se trouver au centre des préoccupations théologiques et pastorales des Eglises. Ils regrettent donc vivement que, loin de prendre en considération la dimension œcuménique dans la réflexion qu'il suggère, le document préparatoire au Synode présente au contraire l'œcuménisme comme un risque pour l'intégrité de la doctrine catholique (cf question 16 en particulier¹), et le place du point de vue de l'Eucharistie sur le même plan que le dialogue interreligieux ou les sectes.

L'Affmic souhaite rappeler avec force que le concile de Vatican II avait bien au contraire reconnu un sens à la Sainte Cène telle qu'elle est pratiquée dans les Eglises non catholiques², et qu'il ne peut y avoir de véritable dialogue sans considération et respect pour la conviction du partenaire.

Le monde est aujourd'hui dans l'attente d'un signe fort d'unité et d'amour de la part des Eglises chrétiennes, et les foyers mixtes veulent témoigner de la joie que leur donne le partage eucharistique.

C'est pourquoi ils proposent que soit prise en compte la distinction qui leur semble décisive entre la notion d'intercommunion, qui renvoie effectivement à la pleine communion ecclésiale, et la notion d'hospitalité eucharistique, qui ne nie pas la persistance de différences mais les remet à la grâce de Dieu dans un geste d'accueil fraternel en Jésus-Christ. La pratique qu'ont les Eglises issues de la Réforme de cette hospitalité eucharistique a paru recevable à beaucoup de conjoints catholiques de foyers mixtes. Constatant l'enrichissement spirituel que leur apporte ce partage, ils souhaiteraient que l'Eglise Catholique ouvre à son tour plus largement la table eucharistique aux chrétiens des autres confessions et autorise les fidèles catholiques à participer à des Saintes Cènes non catholiques.

L'hospitalité eucharistique ainsi conçue témoigne de ce que ce qui nous unit est beaucoup plus fort que ce qui nous sépare ; elle ne nie pas les séparations mais ne s'y résigne pas non plus.

Les foyers mixtes tiennent en conclusion à assurer les évêques de leur soutien priant tout au long des travaux de ce Synode.

Décembre 2004

¹ Question 16 : « **Eucharistie, œcuménisme, dialogue inter-religieux et sectes.** Face aux concepts qu'ont de l'Eucharistie nos frères séparés d'Occident, aux défis des autres religions et des sectes, comment le mystère du Très Saint Sacrement est-il préservé et présenté dans son intégrité, afin que les fidèles ne soient pas induits à des confusions et des équivoques, en particulier à l'occasion des rencontres œcuméniques et inter-religieuses ? »

² « Bien que les communautés ecclésiales séparées de nous n'aient pas avec nous la pleine unité qui dérive du baptême et bien que croyons-nous, en raison principalement de l'absence du sacrement de l'Ordre, elles n'ont pas conservé la substance propre et intégrale du mystère eucharistique, néanmoins, lorsque dans la Sainte Cène elles font mémoire de la mort et de la résurrection du Seigneur, elles professent que la vie dans la communion au Christ est signifiée par là et elles attendent son avènement glorieux. » Unitatis redintegratio, n° 22